

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Servitude de passage de canalisations SCI Les Sauvagelles / Commune de Mende

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 17 Mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept du mois de Mai, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 28
▪ représentés : 5
▪ absent : 0

Etai^{ent} présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghali^a THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
10 Mai 2022

Par procuration : Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur François ROBIN), Adjointe, Monsieur Nicolas TROTOUIN (Madame Valérie TREMOLIERES), Madame Catherine THUIN (Madame Ghali^a THAMI), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
24 mai 2022

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Monsieur Aurélien VAN de VOORDE expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Dans le cadre de la réalisation du lotissement communal Rue Joséphine Baker, la Commune de Mende a demandé à la SCI LES SAUVAGELLES de consentir une servitude de passage de canalisations souterraines en tréfonds le long de la parcelle BP 762.

Cette convention de servitudes, réelles et perpétuelles, est consentie par la SCI LES SAUVAGELLE sans indemnité.

L'emprise de la servitude sera matérialisée sur un plan ci-annexé.

Le droit de passage sera busé pour le réseau des eaux usées (PVC Ø 200) et pour les eaux pluviales par un PE annelé (Ø 250 mm à Ø 800 mm).

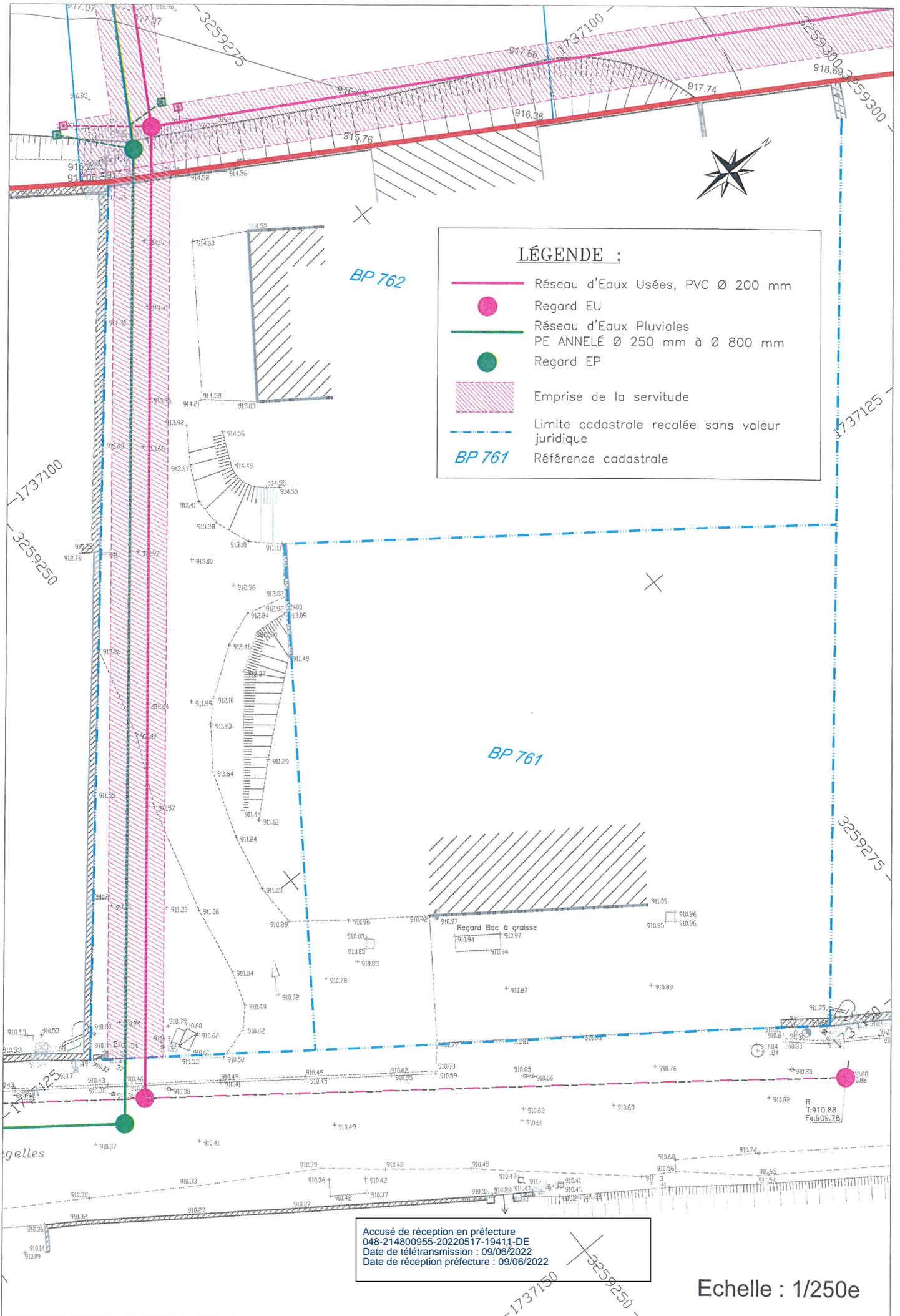
Il est donc aujourd'hui proposé :

- **D'APPROUVER** la constitution de servitude de passage de canalisations en tréfonds au profit de la Commune de Mende sur la parcelle BP 762 telle qu'annexée au plan ci-joint.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à ladite servitude en l'étude de Me BOULET, Notaire à MARVEJOLS.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le 19 mai 2022
Le Maire,
Laurent SUAU

#signature#



LÉGENDE :

- Réseau d'Eaux Usées, PVC Ø 200 mm
- Regard EU
- Réseau d'Eaux Pluviales
PE ANNELÉ Ø 250 mm à Ø 800 mm
- Regard EP
- Emprise de la servitude
- Limite cadastrale recalée sans valeur juridique
- BP 761 Référence cadastrale

BP 762

BP 761

Accusé de réception en préfecture
 048-214800955-20220517-19411-DE
 Date de télétransmission : 09/06/2022
 Date de réception préfecture : 09/06/2022

Echelle : 1/250e